



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Gironde
c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Une année productive malgré le contexte

Les débuts d'année sont des moments privilégiés pour tirer le bilan de nos actions de l'année écoulée. Si 2020 fut une année horribilis, elle a pour autant été marquée par un regain d'activité.

Lors de mes vœux 2020 à l'équipe du CAUE, j'avais souligné l'importance de rester en proximité avec les territoires et les Girondins en cette année d'élections municipales. Lors de cette cérémonie, j'avais remercié l'équipe pour sa **capacité d'innovation, sa force de proposition, son implication dans l'animation du CAUE** et je l'avais encouragée à poursuivre dans cette voie. J'étais loin de m'imaginer que la situation sanitaire de notre pays viendrait tant bouleverser notre quotidien et remettre en question nos pratiques.

Aujourd'hui, je suis fier et heureux de vous présenter ce bilan d'activité qui reflète notre dynamisme, notre engagement et notre capacité d'actions auprès des territoires, des Girondines et des Girondins.



Alain Charrier,
Président du CAUE

Le projet stratégique 2019 - 2021 du CAUE



Penser local : Réaffirmer son engagement pour une reterritorialisation et une réappropriation du projet par les acteurs locaux.



Penser sobre : Intégrer le principe de sobriété plurielle comme fil directeur dans les conseils et aide à la décision auprès des collectivités comme du grand public.



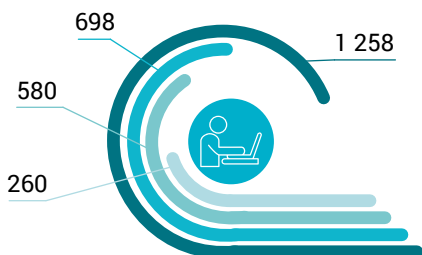
Penser solidaire : S'engager pour un développement équilibré des territoires comme des populations qui y résident.

Edito	p.3
L'activité 2020 en chiffres	p.6
L'association	p.8
La vie de l'équipe	p.10
Le réseau	p.12
Les partenaires	p.14
Bilan financier	p.16
Adhérer au CAUE	p.18
Collectivités et professionnels	p.20
Conseiller	p.24
Former	p.36
Particuliers	p.40
Informer	p.44
Sensibiliser	p.45
Jeunes et enseignants	p.48
Sensibiliser	p.49
Communication/documentation	p.52
Lexique	p.54

L'activité 2020 en chiffres

4 013 jours de travail (activité totale de la structure) -17%

Répartition de l'activité par grandes missions



- 1 258 jours pour les conseils aux collectivités et partenariats (+40%)
- 698 jours pour les conseils aux particuliers (-17%)
- 580 jours pour la sensibilisation (-18%)
- 260 jours pour la formation (-20%)

Conseil aux collectivités

249

nouvelles sollicitations (+23%) dont :
30% au 1^{er} semestre et 70% au 2nd

255 dossiers traités dans l'année* (+6%)

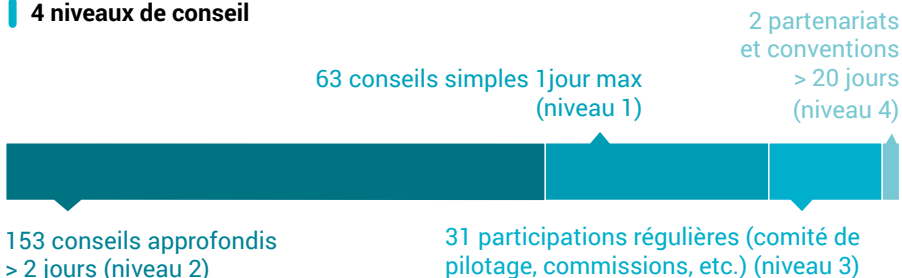
Nature des sollicitations

19 conseils ponctuels (-32%)

114 accompagnements à la maîtrise d'ouvrage (+4%)

116 études préalables (+76%)

4 niveaux de conseil



*Les dossiers traités par les conseillers CAUE courent parfois sur plusieurs mois voire années.

Formation

221 participants à nos 14 sessions de formation (-39%) dont :

31 Techniciens (-80%)

190 Élus (+88%)

Conseil aux particuliers

3 175 (-3,5%) conseils pour rencontrer :



un architecte
2 400



un juriste
547



une spécialiste
énergie
181



un paysagiste
39

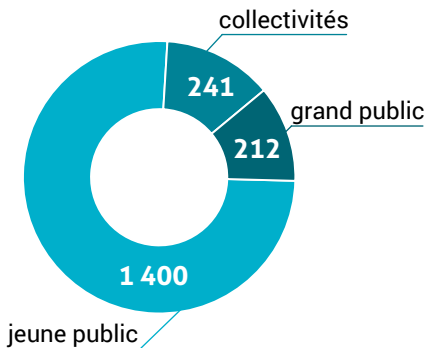
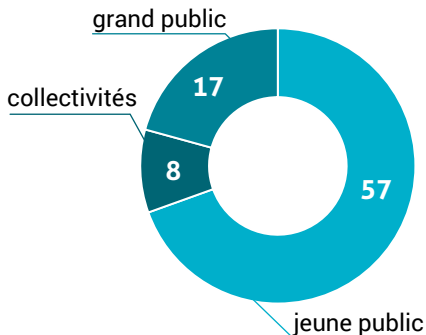


un consultant
santé des
végétaux
8

Sensibilisation

82 actions de sensibilisation
(+30%)

1 853 participants à nos
actions de sensibilisation (+2%)





Identité, vocation et missions

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Gironde (CAUE) a été créé en décembre 1979 par le Conseil général suite à la loi Architecture de 1977. Sous l'égide du Ministère de la culture, les CAUE ont pour mission la promotion de la qualité du cadre de vie.

Le CAUE de la Gironde assure sur tout le département, à la fois une offre technique, pédagogique et culturelle, dans la conduite de ses missions assignées par la loi : conseiller, former, informer et sensibiliser tous les acteurs et citoyens d'un territoire à la qualité du cadre de vie.

Véritable **organisme d'interface entre élus, techniciens, particuliers et professionnels**, association de droit privé, indépendante de toute administration, le CAUE est chargé d'une mission de service public au profit de tous.

Ses missions fondamentales ont été élargies dans le cadre de la loi SRU de 2000, puis dans le cadre de la loi sur la transition énergétique de 2015 qui inscrit le CAUE dans le Code de l'environnement et dans celui de l'énergie.

4 MISSIONS



CONSEILLER



FORMER



INFORMER



SENSIBILISER



La gouvernance

Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires de l'association. Il définit les orientations, les objectifs et prépare le budget. Il est présidé par Alain Charrier, conseiller départemental. Le CA comprend 21 membres et rassemble des représentants des collectivités, de l'Etat, des personnes qualifiées, des professionnels et 1 représentant du personnel.

/ 6 membres du Conseil départemental : Alain CHARRIER, président (Mérignac I), Dominique FEDIEU (Sud Médoc), Hervé GILLÉ (Landes des Graves), Marie-Claude AGULLANA (Entre-deux-Mers), Alain RENARD (Nord Gironde), Jean-Guy PERRIÈRE (Andernos-les-Bains)

/ 3 représentants de l'Etat : Renaud LAHEURTE, directeur DDTM 33, Vincent CASSAGNAUD, chef Udap 33, François COUX, directeur académique

/ 6 représentants des personnes qualifiées ou compétentes : Camille ZVENIGORODSKY, directrice Ensap, Véronique TASTET, représentante CROA, Nathalie GASSMAN, représentante Chambre des métiers 33, Vincent DUBÈS, représentant Ordre des Géomètres Experts, Thierry LAGRANGE, directeur Adil 33, Jean-Marc OFFNER, directeur A'urba

/ 5 personnes élues par l'Assemblée Générale : Béatrice De FRANÇOIS, présidente Aquitanis, Annie LAULAN*, adjointe au maire Tabanac, Véronique MARCATO*, adjointe au maire Ludon, Laurent DEBORD, secrétaire général FFB 33, Thomas SOLANS membre Chambre d'agriculture 33 (*démissionnaires suite aux élections)

/ 1 représentant du personnel : Martine COMBEAU

Personnes associées sans droit de vote : Anne JALLET-AUGUSTE, commissaire aux comptes, Antoine LÉON, agent comptable, Élodie VOUILLON, directrice CAUE

« Art. 1er. - L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public... »

Vie de l'équipe

Effectif au 31 décembre 2020 : 27 dont 20 en équivalent temps plein

L'année 2020 a vu deux figures du CAUE partir pour une retraite bien méritée :

Bernard Chrétien, conseiller-phytosanitaire, grand spécialiste des arbres et des méthodes naturelles pour les soigner et **Anne Delarche-Joli**, ingénieure écologue, précieuse et appréciée pour ses avis avisés. Cette dernière a été remplacée par **Annabel Albrech**, ingénieure écologue également, qui a bénéficié de 3 mois de tuilage. **Nathalie Podechard** a vu son intérim de secrétariat se transformer en CDI et rejoint donc l'équipe pluridisciplinaire du CAUE.

Une équipe dédiée au service de la qualité du cadre de vie et 8 collaborateurs :

- / 7 architectes
- / 1 architecte, paysagiste
- / 1 architecte, urbaniste
- / 1 architecte conseillère maîtrise de l'énergie
- / 1 architecte-patrimoine
- / 1 urbaniste, géographe
- / 1 urbaniste, juriste
- / 1 urbaniste
- / 2 paysagistes
- / 1 paysagiste, urbaniste
- / 1 conseillère en paysage et environnement
- / 1 ingénieure écologue

... mais aussi, une médiatrice culturelle, une chargée de communication, une graphiste, un comptable, une assistante de direction, une secrétaire chargée d'accueil, une secrétaire et une directrice.

Stagiaires :

Malgré une année hachée, le CAUE a accueilli 6 stagiaires, d'une durée d'une semaine (stagiaire de 3e) à 5 mois. Maria Petit (stagiaire en Master 2 Géographie, option aménagement des espaces maritimes) a su s'adapter au confinement et rendre un travail salué par tous.

Formation continue :

Considéré comme une véritable plus-value pour la structure, la formation est encouragée au sein du CAUE quel que soit le métier. 12 collaborateurs ont en 2020 suivi une ou deux formations, pour un total de **270 heures soit 36,5 jours**. Formations sur l'accessibilité des bâtiments, la sécurité incendie, les contentieux de l'urbanisme, le montage vidéo, les îlots de chaleur urbain ou encore le management en secteur public, l'équipe n'hésite pas à se former pour monter en compétence et répondre ainsi au mieux aux demandes de ses publics.



**Alain
CHARRIER**
Président



**Elodie
VOULLON**
Directrice



**Fabrice DEL
AGUILA,**
Directeur
adjoint



**Martine
COMBEAU**
Architecte-
conseiller, resp.
sensibilisation



Claire GARNIER
Urbaniste-
conseiller,
resp. formation



Sandrine PIAUX
Architecte-
conseiller,
resp. conseil
aux particuliers



**Agnès
CAULLIER**
Chargée de
communication



**Annabel
ALBRECH**
Ingénieure
écologue



**Fanny
BOSCHAT**
Urbaniste-
conseiller



Bernard BRUNET
Paysagiste,
urbaniste-
conseiller



**Sébastien
CANNET**
Paysagiste-
conseiller



**Bernard
CHRETIEN**
Consultant
santé des
végétaux



**Marion
DELQUEUX**
Architecte-
conseiller



**Patricia
DENAVE**
Secrétaire



**Anne
DELARCHE-JOLI**
Ingénieure
écologue



Laëtitia DOSTES
Graphiste



**Fabrice
HOSPITAL**
Comptable



**François
JUNJAUD**
Juriste
conseiller,
urbaniste



Justine LEHU
Paysagiste-
conseiller



**Ophélie
LEPEYTRE**
Architecte-
conseiller, en
maîtrise de
l'énergie



**Didier
MARCHAND**
Architecte-
conseiller



Pascal MORIN
Architecte-
conseiller



Sylvie PAULIET
Conseillère en
paysage



**Chritine PERIER-
BRUNET**
Assistante de
direction



**Nathalie
PODECHARD**
Secrétaire



**Stanislas
ROBERT**
Architecte-
conseiller



**Etienne
SALIEGE**
Architecte-
conseiller,
paysagiste



**Stéphane
SCHURDI-
LEVRAUD**
Architecte-
conseiller



**Anne
VAN DER ELST**
Architecte-
conseiller



Léa VENDÉ
Médiatrice
culturelle

Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE)



La FNCAUE est une association loi 1901 créée le 9 mai 1980 qui représente l'ensemble des CAUE auprès d'autres organismes et des ministères. Depuis septembre 2015, son président est Joël Baud-Grasset, président du CAUE de Haute-Savoie.

Pour les CAUE, la fédération est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire. Animer, apporter ses services aux membres et

produire en réseau sont les principales missions de la fédération.

La FNCAUE assure la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats au niveau national et organise des rencontres, congrès et colloques avec ses partenaires.

Elle porte la voix des CAUE dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, en particulier lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois.

La FNCAUE en chiffres, c'est 93 CAUE au 31 décembre 2020.

4 représentants des CAUE Nouvelle-Aquitaine siègent au Conseil d'Administration fédéral en 2020 :

Alain Charrier, président du CAUE de la Gironde, trésorier de la FNCAUE depuis 2019

Odile Lafitte, présidente du CAUE des Landes et vice-présidente de la FNCAUE

Marie Henriette Beaugendre, présidente du CAUE de la Charente

Michel Masset, président du CAUE de Lot-et-Garonne et de l'URCAUE Nouvelle-Aquitaine (jusqu'en octobre 2020)

La FNCAUE s'appuie sur la Conférence Technique Permanente (CTP), regroupant des directeurs de CAUE pour alimenter et éclairer ses décisions. Elodie Vouillon, directrice du CAUE de la Gironde, en fait partie. De plus, certains salariés du CAUE de la Gironde font partie de groupes de travail et de cellules d'expertise de la FNCAUE.

2 exemples d'actions nationales en 2020

E-Forum, cycle de conférences et de présentations d'actions des CAUE sur des sujets liés au paysage, l'artificialisation des sols, l'écologie, les énergies renouvelables, la biodiversité, les matériaux biosourcés, la végétalisation, etc. Ainsi, les formations sur les cimetières, l'eau et l'urbanisme, les actions pédagogiques « Je suis un éco-élève » ou « Euphorbia », la Gestion différenciée ou encore le SDR (Schéma Directeur de Rénovation) ont été présentés et partagés.

Partenariat ADRC (Agence pour le Développement Régional du Cinéma) : la FNCAUE a paraphé un partenariat avec cette association pour ces actions de sensibilisation auprès du grand public et faciliter la diffusion de film.

URCAUE Union Régionale des CAUE Nouvelle-Aquitaine

L'Union Régionale des CAUE d'Aquitaine est une association créée en 1993, par les 5 CAUE de la région. En 2016, elle devient Union Régionale des CAUE Nouvelle-Aquitaine. Elle est présidée par Alain Charrier (président du CAUE de la Gironde) depuis octobre dernier suite à la démission de Michel Masset (président du CAUE de Lot-et-Garonne),

L'URCAUE compte désormais 12 membres de droit. Lieu d'échange de savoir-faire et d'expériences, organisme représentant les CAUE auprès des institutions et des acteurs régionaux, l'URCAUE conduit les opérations spécifiques d'intérêt régional. L'URCAUE renforce la visibilité de chacun de ses membres et sa mission d'entre-aide et de ressources interne au réseau.

En mars, dès le confinement annoncé, l'URCAUE a mobilisé les ressources des CAUE de Nouvelle-Aquitaine pour animer le réseau et entretenir le lien avec les publics des CAUE et ses partenaires, en lançant **un challenge photo sur Instagram « Mon paysage confiné »**.

Devant l'engouement pour ce dernier, un réel **concours photo régional, avec dotation** à la clé, a été imaginé et initié à l'été 2020 « **Ma ruralité heureuse** ». Sous l'égide de l'URCAUE, les CAUE ont lancé le concours photo, réuni des jurys départementaux, pour soumettre au jury régional leurs 5 meilleurs clichés. Un vrai travail de collaboration et d'entre-aide pour une valorisation au niveau régional des CAUE. L'exposition des clichés sélectionnés pour le jury régional voyage depuis cet automne à travers toute la région.



Conseil d'Administration :

Président : Alain CHARRIER, président du CAUE de la Gironde (depuis octobre 2020)

Vice-Présidente : Odile Lafitte, présidente du CAUE des Landes

Vice-Présidente : Marie Henriette Beaugendre, présidente du CAUE de la Charente

Trésorier : Jean-Michel Magne, président du CAUE de la Dordogne

Secrétaire : Valérie Tonin, présidente du CAUE de Lot-et-Garonne

Partenariats

Le CAUE remercie ses différents partenaires, acteurs du territoire, qui tout au long de l'année nous accompagnent dans nos missions (formation, conseils, sensibilisation).

Témoignage de l'un d'entre eux, l'Association des Maires de Gironde (AMG).



CAUE de la Gironde : Pourquoi avoir paraphé une convention partenariale avec le CAUE ?

Hélène RICARD, directrice de l'AMG : L'urbanisme et plus généralement l'aménagement du territoire sont une préoccupation importante pour les maires, les présidents d'intercommunalités et leurs équipes. Ce sont des sujets à forts enjeux mais qui sont souvent très techniques. C'est pourquoi il nous a semblé naturel de mutualiser les expertises de nos deux structures afin de proposer aux élus un accompagnement de qualité adapté à leurs besoins.

CAUE : Dans quelle mesure ce partenariat vous a-t-il aidé dans la réalisation de vos missions auprès des maires cette année ?

H.R. : L'une des missions de l'AMG est d'informer et de former les élus de notre département sur tous les sujets relatifs aux compétences de leurs collectivités et à l'exercice du mandat. Le partenariat avec le CAUE nous permet de proposer tout au long de l'année des modules de formation avec pour objectif d'inscrire les élus dans un parcours de formation et d'échanges qui leur permettra, au fil du mandat, de monter en compétences et de disposer des clés de compréhensions des enjeux liés à l'urbanisme.

CAUE : Allez-vous le poursuivre en 2021 ?

H.R. : La dynamique est lancée. Nous allons donc poursuivre le partenariat en 2021 ! Les formations sont d'ores et déjà programmées et nos équipes pluridisciplinaires travaillent à la préparation de nouveaux contenus.



Stéphane Schurdi-Levraud,
architecte-conseiller

Partenariat Ministère de la Culture. Album des Jeunes Architectes et Paysagistes

« Ce concours, créé en 1980, distingue des jeunes architectes et paysagistes investis dans l'architecture du quotidien. Ils sont particulièrement attentifs à la question de la transition écologique et de la création intégrant la réutilisation de l'existant. Ils sont représentatifs de la diversité des pratiques actuelles en architecture et offrent à tous, avec des aménagements modestes un cadre de vie soigné et harmonieux, tout ce que les CAUE prônent. »



Le CAUE initie régulièrement des partenariats avec différents acteurs du territoire. Ces partenariats soulignent le rôle important du CAUE dans les projets de territoire.

En 2020, nous avons plus particulièrement travaillé avec :



Ils sont partenaires adhérents :

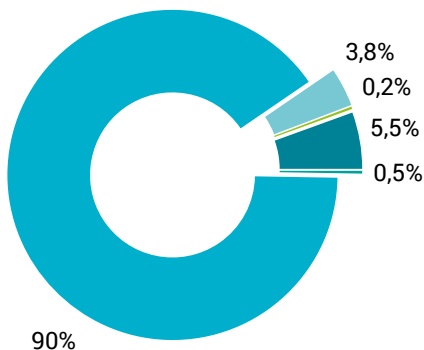


* Le CAUE est membre administrateur

Le financement

Produits 2020

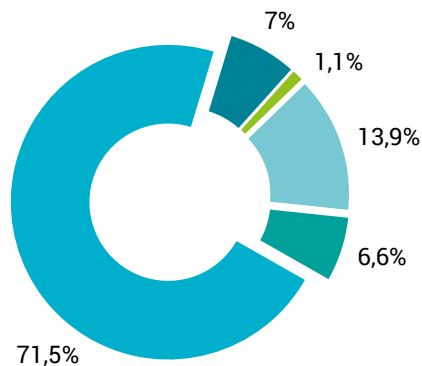
2 106 673 €



- Vente de livres et jeux, prestations annexes 5 701 €
- TA CAUE 1 900 000 €
- Cotisations adhérents 79 480 €
- Produits financiers 4 869 €
- Autres produits 116 623 €

Charges 2020

2 063 961 €

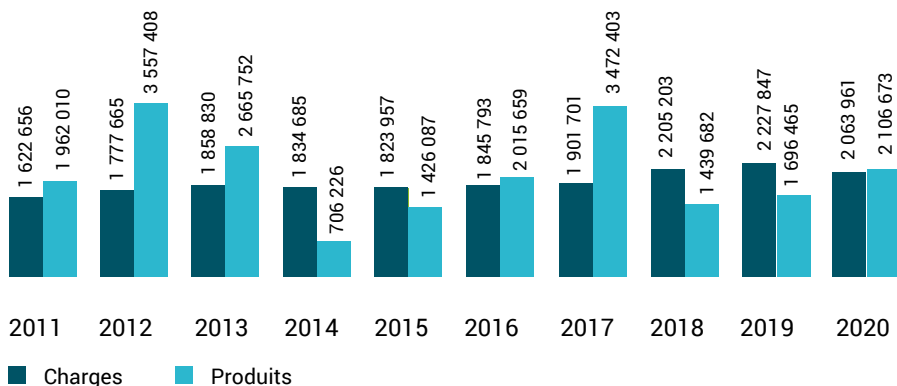


- Charges de personnel 1 474 857 €
- Achats et charges externes 286 573 €
- Impôts et taxes 135 445 €
- Amortissements et provisions 143 732 €
- Autres charges 23 354 €

Résultat de l'exercice 2020

42 712 €

Variation charges / produits depuis 10 ans



Le CAUE de la Gironde est financé par une partie de la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA), prélevée sur les Permis de Construire, témoignant du lien direct au citoyen. Le Conseil départemental fixe, par délibération, le taux de répartition de la part départementale de la TA entre CAUE et Espaces Naturels Sensibles (ENS).

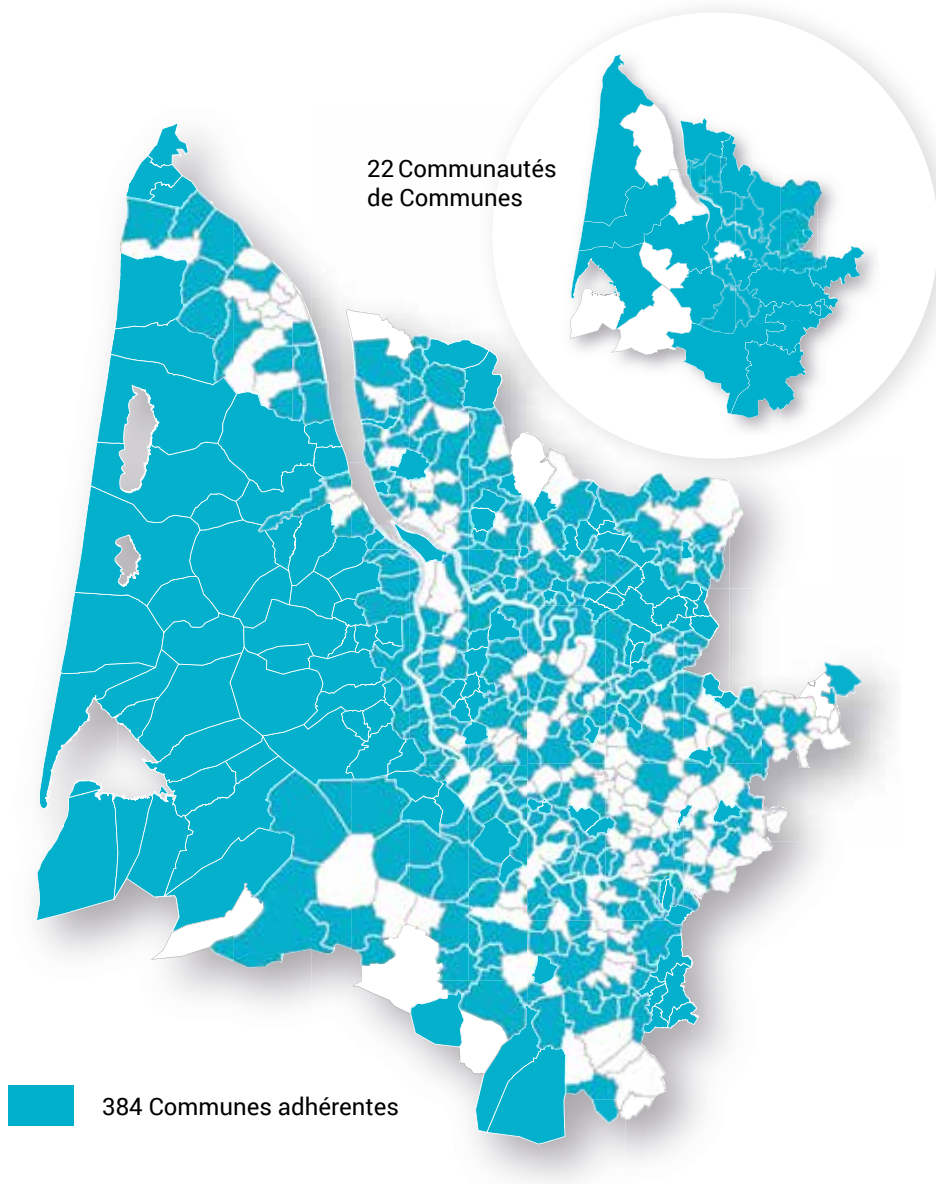
En 2020, le reversement de part de la Taxe Aménagement dédiée au CAUE s'élève à 1 900 000 €. Elle correspond au montant plancher garanti par le Conseil départemental de la Gironde, la recette de TA 2020 relative au taux négocié de 0,18% pour le CAUE étant inférieure en 2020. Pour mémoire, en 2019, le reversement de TA était de 1 509 286 € pour équilibrer le surplus de 2017.

Les cotisations des adhérents atteignent 79 480 € en 2020 contre 76 441€ en 2019. Cette hausse fait suite à une campagne de régularisation et de communication depuis 2019, suite à la perte de 16 adhérents en 2018. Le montant total des produits s'élève donc à 2 106 673 € en 2020 contre 1 696 465 € en 2019.

Les charges quant à elles, sont de 2 063 961 € en 2020 contre 2 227 847 € en 2019. Cette diminution est due au contexte particulier de l'année 2020 (avec la pandémie de COVID-19) qui a entraîné une diminution des frais de personnel (recours à l'activité partielle pour 19 salariés, congé maternité) et de déplacement avec les confinements successifs et le télétravail généralisé.

436 adhérents en 2020 !

384 communes, 22 CdC, 5 syndicats et pôle territorial, 23 partenaires ou encore 2 particuliers, merci à nos adhérents !



Adhérer au CAUE

CAUE de la Gironde : Qui peut adhérer au CAUE de la Gironde ?

Élodie Vouillon, directrice du CAUE de la Gironde : Tout le monde. Nous sommes investis d'une mission de service public et si une grande partie de notre financement provient d'un reversement d'une partie de la Taxe d'Aménagement, nous fonctionnons également grâce aux adhésions des collectivités locales, institutions, partenaires, particuliers, bailleurs sociaux, syndicats, établissements d'enseignement supérieur, etc., qui adhèrent à la structure et ainsi affichent leur engagement pour la préservation et l'amélioration du cadre de vie.



CAUE : Quels avantages pour les adhérents ?

E.V. : Sauf engagement au long cours, nécessitant une convention, **nos conseils sont gratuits pour nos adhérents**. Je pense ici bien évidemment aux collectivités territoriales (communes, EPCI, Syndicats, etc.) qui sont très nombreuses à nous solliciter et qui doivent s'acquitter de leur adhésion pour bénéficier de notre accompagnement. Elles peuvent également **emprunter gratuitement nos expositions**. Et puis comme dans toute association, les adhérents sont informés et **invités à toutes les manifestations** organisées par le CAUE et sont destinataires de toutes nos publications dont le rapport annuel d'activités.

CAUE : Quel est le montant des adhésions ?

E.V. : Nous avons défini différents barèmes d'adhésion en fonction de la nature du sollicitant (particulier, association ou encore collectivité territoriale). Nous nous sommes appuyés sur la répartition des communes par tranches de population et sur une étude comparative des montants pratiqués par les autres CAUE. Engagés fidèlement depuis plus de 40 ans sur le milieu rural, nous faisons un geste envers les plus petites communes, celles de moins 500 habitants, soit presque la moitié des communes girondines, en proposant une adhésion à 50€. Nos tarifs n'ont pas évolué depuis 2016.

Montant annuel des adhésions :

Particulier : 20 €

Association : 80 €

Communes :

de moins de 499 habitants : 50 €

de 500 à 999 habitants : 100 €

de 1 000 à 4 999 habitants : 200 €

de 5 000 à 9 999 habitants : 300 €

de 10 000 à 19 999 habitants : 400 €

pour + de 20 000 habitants : 500 €

EPCI : 500 €

Collectivités territoriales et professionnels



Fabrice Del Aguila,
directeur adjoint,
responsable conseil
aux collectivités



Claire Garnier,
urbaniste-conseiller,
responsable
du pôle formation

« Depuis plus de 40 ans nous conseillons et accompagnons les collectivités locales à toute échelle de réflexion, du projet de territoire à l'aménagement d'un espace public, en passant par la végétalisation d'une rue. L'appui du CAUE se concrétise souvent par une assistance à la rédaction d'un cahier des charges.

En 2020, nous observons une forte augmentation des demandes (249) et une accélération inédite des sollicitations au 2nd semestre. Ce plan de charge intensif s'explique notamment par l'impact de la crise Covid et par l'installation tardive des conseils municipaux qui a généré un afflux des demandes.

Cette année, les études préalables (116), les demandes d'accompagnement en amont des projets de territoire mais également les conseils pour l'élaboration de PLU et PLUi sont au cœur des préoccupations. On note également une hausse des conseils pour l'aménagement des espaces publics et la reconquête de la nature en ville. Le printemps 2020 a été particulier, mais le CAUE peut être fier d'avoir plus que maintenu cette mission d'appui aux collectivités. La reprise s'annonce forte. »

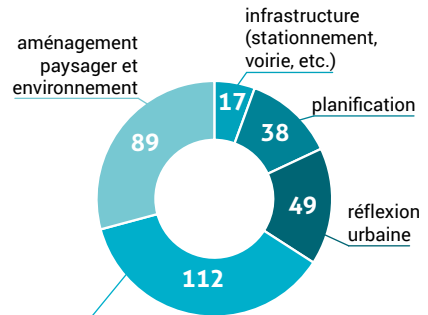
« La formation des élus, des agents des collectivités territoriales, des professionnels du cadre de vie fait partie intégrante de nos missions. L'essentiel de notre programme de formation était prévu en présentiel. La crise sanitaire a bousculé notre calendrier et nos méthodes de travail. 2020 a donc été une année d'adaptation. Pour la mission formation, cette année nous a permis de faire évoluer, voir de réinventer nos pratiques, d'avoir un partenariat avec l'AMG très enrichissant et de tisser des liens forts avec nos élus. »



Conseiller

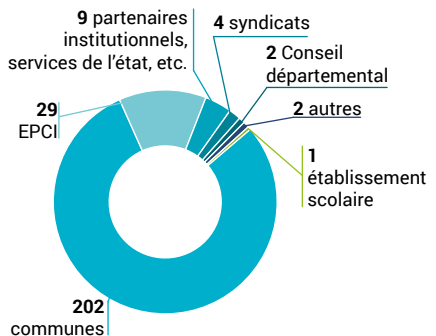
Objet de la sollicitation

Sur les **249** nouvelles sollicitations, les champs d'interventions peuvent être multiples.



bâtiment (dont Schéma Directeur de Rénovation, SDR)

Répartition par type de bénéficiaires (nombre de nouvelles sollicitations)



Former

Nombre de sessions par domaines

1 architecture

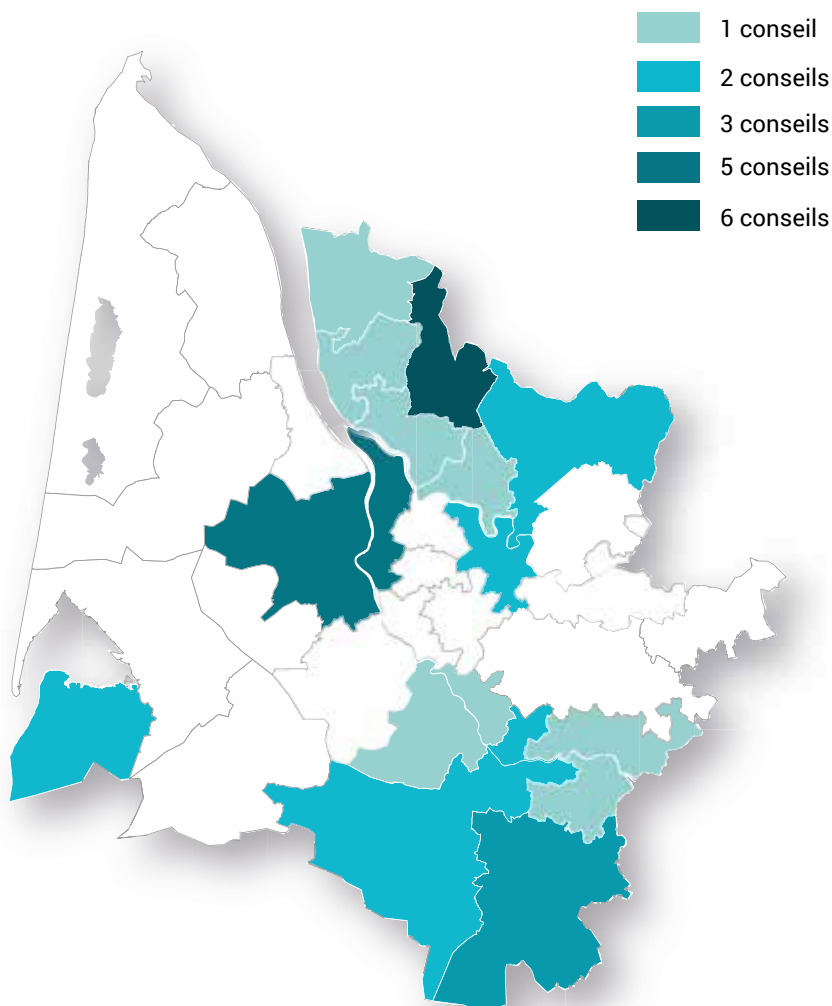
2 paysage

11 urbanisme

249 nouvelles sollicitations en 2020 !

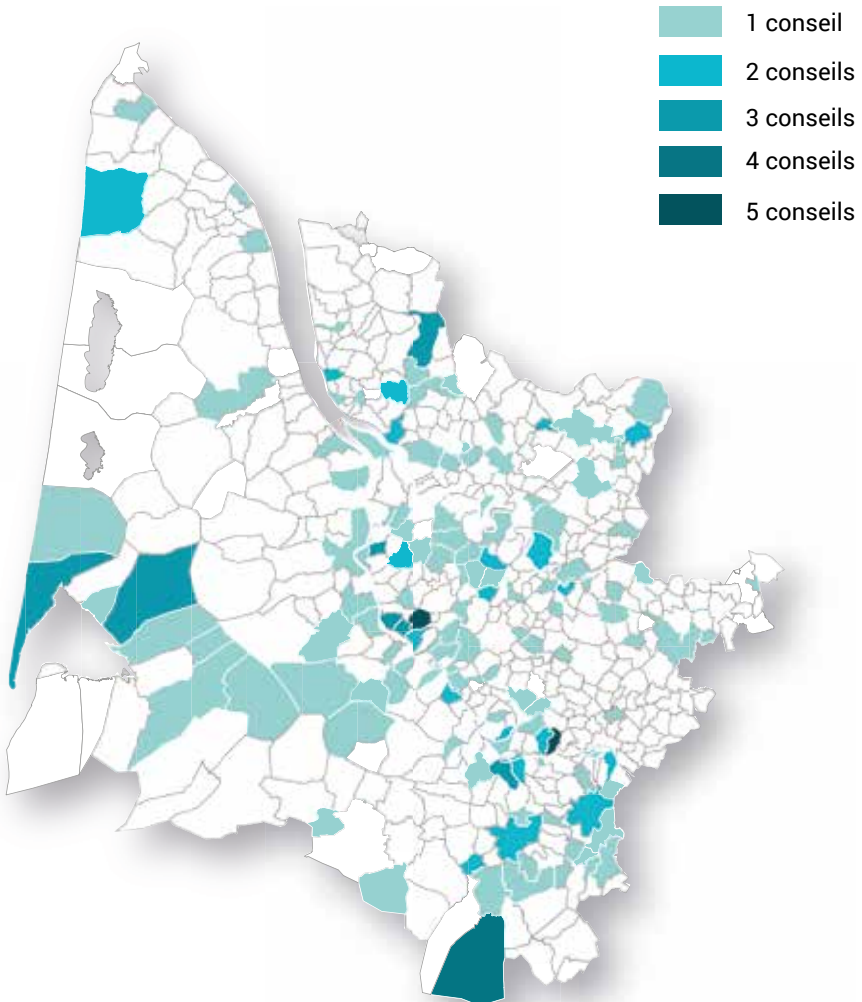
Le CAUE est intervenu auprès de 29 EPCI et 202 communes*.

Carte des sollicitations des EPCI



*Certaines sollicitations émanent de mêmes collectivités.

Carte des sollicitations des communes





Architecture patrimoine

Camiac-et-Saint-Denis

362 hab.*



Préservation et entretien d'une Eglise

Camiac-et-Saint-Denis sollicite le CAUE pour prendre soin de son église. Patrimoines architecturaux majeurs de nos villes et villages, les églises nécessitent une attention toute particulière quand il s'agit d'y engager des travaux. Les conseils et pré-diagnostic d'un architecte spécialiste de ce type de patrimoine s'avèrent alors précieux.



Anne Van der Elst,
architecte-conseiller

« Cette église de style romane a été édifée au XII^e siècle, partiellement détruite et incendiée, elle a fait l'objet de travaux de restauration au XIX^e siècle. Aujourd'hui malgré toutes ces vicissitudes et ajouts, l'église forme un ensemble harmonieux tant extérieur qu'intérieur. Cet édifice présente les qualités d'une réalisation architecturale intéressante pour la technique de sa construction en pierre sur un site difficile (en présence de cavités souterraines), mais aussi pour son décor XIX^e qui se dégrade à toute vitesse pour cause d'excès d'humidité créant moisissures et algues vertes sur les parements. Le CAUE propose de prévoir un entretien au fil du temps, selon les capacités budgétaires et les besoins de la commune pour assurer la pérennité de l'édifice. Il s'agit ici de **faire prioritairement réaliser un diagnostic technique sanitaire et des sondages en sous-sol** avant d'intervenir au plus tôt sur les désordres identifiés d'écoulement des eaux de pluie et des remontées d'humidité en parties basses des maçonneries. »

*source INSEE 2018

Architecture Mérignac-Pessac

132 000 hab.*



Principes volumétriques à l'échelle d'un quartier

Le quartier du Burck, situé à cheval sur les communes de Mérignac et Pessac, présente un ensemble de copropriétés homogènes, construites dans les années 60. Le CAUE a réalisé une étude sur les principes volumétriques de surélévation de ces maisons individuelles.

CAUE de la Gironde : Pourquoi s'engager sur une étude liée à la surélévation au sein d'un même quartier ?

Marion Delqueux, architecte-conseiller : Jusqu'à présent aucune surélévation de ces maisons en bandes n'a été accordée, mais les demandes auprès du service urbanisme sont régulières. Il est intéressant pour les communes de formuler quelques prescriptions pour « encadrer » voire homogénéiser le principe de ces surélévations.

CAUE : Quelles sont les principales caractéristiques de ces maisons ?

M.D. : Plusieurs éléments se dégagent par l'implantation, la volumétrie, les façades et les couleurs. Les maisons forment une bande sur des séquences urbaines courtes et régulières. Elles sont de plain-pied avec de grandes toitures monopentes, des débords conséquents, des conduits multiples (cheminées/ventilations), des façades avec fenêtres et claustra. Enfin, la pierre de taille et les enduits de couleur claire sont la règle.

CAUE : Quels sont les points de vigilance à ne pas négliger dans ce dossier ?

M.D. : Il est **essentiel de retrouver une implantation en bande et de façades continues**. Ces surélévations doivent donc être implantées de limite à limite sur l'emprise bâtie initiale. Il serait regrettable de venir ajouter des surélévations multiples, sans cohérence, « noyant » ainsi cette identité visuelle globale.



Marion Delqueux,
architecte-conseiller

*source INSEE 2015



Architecture

Vendays-Montalivet

2 453 hab.*

Conseils avant passation d'un marché public

La mairie a comme projet l'agrandissement de son école élémentaire. La commune a recours au CAUE pour un accompagnement au montage d'un projet, dans le but de passer un marché public. Le projet est constitué d'un ensemble foncier offrant plusieurs entités bâties. La situation urbaine est idéalement centrale, en connexion avec la mairie, mais l'école possède deux entrées distinctes car elle sert aussi de centre de loisirs et d'école de danse avec des barrières physiques et visuelles gênantes pour le bon fonctionnement de l'ensemble.



Ophélie Lepeyre,
architecte-conseiller

« Pour ce projet, il faut veiller à **assurer une cohérence sur la distribution et l'utilisation des espaces** avec la création de deux salles de classe. Il faut aussi déplacer le périscolaire pour qu'il soit en connexion avec l'accès nord et dissocier les espaces extérieurs école/centre de loisirs. Et enfin, très important, il faut désimperméabiliser le sol de la cour, recouvert de bitume, pour garantir une bonne absorption des eaux de pluie et créer des aménagements extérieurs pour lutter contre les ilots de chaleur en plantant des arbres et en tenant compte de l'exposition des bâtiments dans la conception. »

*source INSEE 2018

Architecture Accessibilité et ERP

Guide pour les Maisons d'Assistants Maternelles

L'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP) est une demande récurrente de conseils de la part des particuliers, d'associations, de petits commerçants ou encore par exemple, de regroupements d'assistantes maternelles désireuses de créer une MAM (Maison des Assistants Maternelles). Les démarches pour ouvrir ce genre d'établissement sont réglementées. Aussi, pour aider ce public spécifique de demandeurs dans ses démarches, Didier Marchand, architecte-conseiller au CAUE et un des référents thématiques sur cette question de l'accessibilité, s'est donné pour mission de réaliser un guide pratique. Sa sortie est prévue en 2021. Il nous en dit plus.



« Je suis de plus en plus souvent confronté à des demandes d'accompagnement d'ouverture de MAM. Monter le dossier de ce type de structure est assez complexe. Il faut répondre à des critères d'accessibilité, à des normes de sécurité incendie, plusieurs pièces justificatives sont à fournir, un registre public d'accessibilité doit être mis à disposition du public... Au fil de mes nombreux conseils de porteurs de projets, m'est ainsi venue l'idée de réaliser un guide pratique d'aide au montage de ces dossiers de demande. **Ce guide sera utilisable pour tout type d'ERP de 5^e catégorie.** Il a d'ores et déjà été validé par la commission accessibilité, dans l'attente de l'avis favorable du SDIS de la Gironde (Service Départemental d'Incendie et de Secours) sur le contenu relatif à la sécurité incendie »



Didier Marchand,
architecte-conseiller



Urbanisme

CdC Latitude Nord Gironde (12 communes)

Saint-Savin

Accompagnement PLUi sur le long terme

La Communauté de Communes Latitude Nord Gironde a prescrit en 2019 l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Le CAUE est partie prenante de ce projet et accompagne sur le long terme la CdC dans ce projet de territoire.



Fanny Boschat,
urbaniste-conseiller

CAUE de la Gironde : Est-ce chose courante pour le CAUE d'accompagner l'élaboration d'un PLUi ?

Fanny Boschat, urbaniste-conseiller : Avec la généralisation des PLUi, la plus grande complexité des procédures et l'allongement de la durée d'élaboration, le CAUE est de plus en plus sollicité. Dans ce cas, la particularité réside dans **un accompagnement très en amont, avant même la prescription du PLUi**, afin de fédérer les élus autour d'enjeux communs qui guident désormais le projet.

CAUE : Quelles sont vos modalités d'actions ?

FB. : Elles varient en fonction des attentes des élus et de l'avancement du projet. Cela peut aller d'une action de formation, à des ateliers de concertation en passant par des focus sur des problématiques spécifiques au territoire. Pour ce PLUi, nous avons organisé une séance d'échanges sur les enjeux de l'urbanisme, les documents de planification, la procédure de PLUi et la définition d'un projet commun.

CAUE : Et la suite ?

FB. : Nous restons aux côtés des élus et des services de la CdC pour participer à la co-construction du projet avec les différents acteurs du territoire (habitants, institutions, associations, etc.). Parallèlement au PLUi, nous sommes associés à l'élaboration du Schéma Directeur du potentiel en énergies renouvelables et à son articulation avec le futur document de planification dans une perspective de traduction réglementaire à l'échelle intercommunale.

Urbanisme

Caudrot

1 150 hab.*



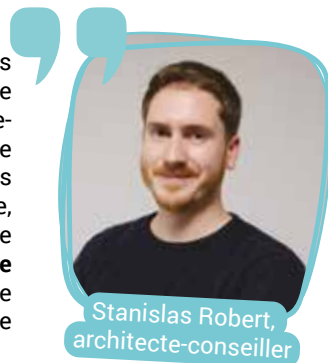
Un projet global d'aménagement de bourg

L'équipe municipale envisage différents projets pour améliorer le fonctionnement des services de la commune et le cadre de vie des habitants :

- / amélioration, sécurisation des déplacements dans le centre-bourg,
- / aménagement des bords de Garonne,
- / réaménagement de l'école,
- / déplacement de la mairie dans un bâti ancien à forte valeur patrimoniale,
- / requalification du centre socio-culturel,
- / rénovation énergétique des bâtiments communaux.

De nombreux projets traités dans leur ensemble, nécessitant la compétence d'architecte, paysagiste et urbaniste. Un projet type d'accompagnement multidisciplinaire du CAUE.

« Après des échanges et visites des lieux, nous avons présenté un projet synthétique de l'ensemble des enjeux urbains (réflexion globale sur le centre-bourg), architecturaux (mise en valeur du patrimoine architectural, rénovation énergétique des bâtiments communaux, etc.) et paysagers (bords de Garonne, végétalisation du bourg) à l'échelle de la commune pour **permettre à l'équipe municipale d'envisager une stratégie d'actions et un phasage des opérations**. Le tout donne un dossier de 24 pages, comme une feuille de route. »



Stanislas Robert,
architecte-conseiller

*source INSEE 2018



Urbanisme

CdC du Blayais (20 communes)

Blaye



François Junjaud,
urbaniste, juriste-conseiller

Projet de territoire et PLU intercommunal (PLUi)

CAUE de la Gironde : Qu'est-ce qu'un projet de territoire ?

François Junjaud, urbaniste, juriste-conseiller : C'est une démarche intercommunale basée sur le volontariat des communes et de l'EPCI pour réfléchir ensemble au développement du territoire et s'engager sur des actions communes hors cadre réglementaire. Dans le cas de la CdC de Blaye, ce projet de territoire pose les bases d'une réflexion pour élaborer ensuite un PLUi, une démarche plus longue, complexe et réglementée reposant néanmoins sur les mêmes principes d'actions communes.

CAUE : Comment est identifié le CAUE dans cette démarche ?

F.J. : Nous accompagnons la CdC comme « expert » sur les volets « développement économique » et « urbanisme » pour le projet de territoire et sur l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le PLUi. Nous conseillons par exemple sur l'habitat du territoire (les nouvelles constructions, leurs typologies, la densité, etc.) ou sur les commerces de centre-bourg, les zones d'activités, etc. Notre champ d'intervention est très large et complémentaire d'autres structures, type Chambre du commerce, ou le Département pour l'habitat.

CAUE : Où en est-on aujourd'hui ?

F.J. : Aujourd'hui, notre travail consiste à **trouver la bonne articulation entre deux démarches : le projet de territoire** (lancé en 2020, pour lequel un Bureau d'Etude (BE) a été mandaté et a déjà présenté un diagnostic du territoire) **et le PLUi** dans lequel la CdC va s'engager. Pour se faire, elle doit rédiger un cahier des charges en vue de mandater un nouveau BE pour l'accompagner dans l'élaboration du PLUi. Nous sommes aux côtés de la CdC pour la rédaction de ce dernier, entre autres actions d'animation et participation à des réunions conseils.

Paysage

Lac de La Prade

CdC du Bazadais



Aménagement du sentier du lac

Situé sur trois communes, le lac de la Prade est l'objet depuis plusieurs années d'attention particulière de la part de la CdC. Un diagnostic écologique et un plan de gestion ont permis de définir les objectifs de sa préservation et de sa mise en valeur. La CdC poursuit son action en s'appuyant sur l'expertise du CAUE pour une réflexion préalable à l'aménagement du sentier du lac.

CAUE de la Gironde : Quels sont les caractéristiques de ce site ?

Justine Lehu, paysagiste-conseiller : Le site du lac de la Prade, c'est 78 ha, initialement créé pour les besoins en irrigation de l'agriculture locale. Aujourd'hui, ce plan d'eau constitue une zone naturelle à forte valeur écologique avec différents milieux naturels et plusieurs espèces animales et végétales d'intérêt patrimonial.

CAUE : En quoi consiste votre étude ?

J.L. : La CdC a pour projet de continuer l'aménagement du sentier pédestre pour en faire une boucle. Elle souhaite obtenir des conseils sur l'impact paysager et environnemental des aménagements prévus. Nous proposons de **développer un plan-guide des aménagements sur l'ensemble du sentier pour une cohérence d'ensemble**. Avec notre ingénieure écologue, nous apportons une attention particulière à l'impact de ces aménagements sur les milieux naturels.

CAUE : Quelles sont vos conclusions ?

J.L. : Ce site offre des ambiances de parcours très variées : lac, forêt, coteaux. Notre étude ne fait que révéler ce qui était déjà là. Parfois l'aménagement n'est même pas nécessaire, on retrouve un chemin dessiné spontanément, il suffit juste de s'intégrer à la nature.



Justine Lehu,
paysagiste-conseiller

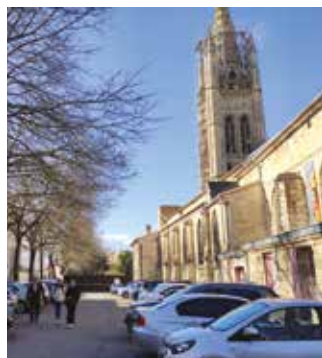
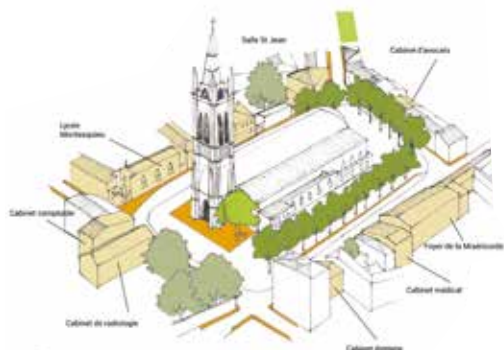


Paysage Libourne

24 500 hab.*

Ilot de fraîcheur dans la ville

La mairie de Libourne porte une réflexion sur l'une de ses places en coeur de bastide : la place St-Jean. Il y a ici matière à créer de véritables espaces conviviaux apaisés au-delà du simple parking. Le CAUE apporte son expertise pour dégager les enjeux et les grandes orientations d'aménagement nécessaires à leurs requalifications, pour mettre en place une démarche de projet avec la municipalité. Exemple avec la place St-Jean.



Sébastien Cannet,
paysagiste-conseiller

« La place St-Jean est un lieu symbolique de la vieille ville. Elle mérite un parti d'aménagement fort. A l'heure des problématiques d'îlots de chaleur dans la ville, lors de la requalification de la place, la question de la « renaturation » et de la place que l'on donne au végétal se pose. Ici la préconisation est de créer un véritable square, un îlot de fraîcheur dans la ville, de retrouver un équilibre entre les différents usagers de ce lieu (piétons, cyclistes, automobilistes, etc.), d'aménager un véritable parvis pour l'église et de repenser le stationnement. Il est cependant essentiel de veiller à maintenir l'aspect pratique de la place, avec du stationnement nécessaire pour le quartier et les services voisins sans qu'il domine l'espace public comme cela est le cas aujourd'hui. »

*source INSEE 2018

Paysage Langon

7 389 hab.*



Charte paysagère, projets urbains et architecturaux

Langon, territoire charnière de la vallée de Garonne, entre sauternais, terrasses du Bazadais et plaine fluviale de Castets en Dorthe, bénéficie d'un territoire aux particularités multiples. Un travail dans la durée et en cohérence avec les besoins du territoire et ses particularités s'engage en 2020 avec le CAUE intégrant charte paysagère, projets urbains et architecturaux.

CAUE de la Gironde : Comment une stratégie paysagère peut-elle amener à penser la ville différemment ?

Bernard Brunet, paysagiste-urbaniste conseiller : Il s'agit pour chaque décision d'aménagement de « penser local » et d'exprimer les particularités de la géographie et de l'histoire de ce territoire de Garonne pour lutter contre la banalisation. **La stratégie se concrétise progressivement par l'engagement de « projets-références » :** liaisons douces inter-quartiers, continuités écologiques, réhabilitation d'espaces oubliés, etc. Cette méthode de travail permet de construire une cohérence paysagère et écologique dans la durée tout en passant à l'action rapidement.



Bernard Brunet,
paysagiste-urbaniste
conseiller



Etienne Saliège,
architecte-conseiller

CAUE : En quoi la rénovation prioritaire des deux bâtiments publics de l'école et de la mairie participera à cette dimension paysagère et urbaine de la ville ?

Etienne Saliège, architecte-conseiller : C'est très simple : **toute intervention architecturale génère inévitablement un impact sur son environnement urbain et paysager.** Pour en prendre pleinement la mesure avant toute prise de décision, un schéma cartographique de synthèse des continuités paysagères du centre-ville de Langon et des espaces urbains à

requalifier, à préserver et à valoriser a été élaboré par le CAUE, comme un préalable aux futures démarches de projet sur les équipements publics.

*source INSEE 2015



Environnement

Captieux

1 268 hab.*

Mise en place d'une gestion différenciée

Animateur d'un réseau de partage d'expériences réunissant élus et techniciens, le CAUE est reconnu pour son savoir-faire en gestion différenciée des espaces publics. Son équipe pluridisciplinaire et son engagement depuis 2012 dans cette démarche en font un partenaire privilégié des collectivités locales. La mairie de Captieux a donc signé une convention avec le CAUE pour un accompagnement vers une gestion différenciée de ses espaces publics communaux.



Sylvie Pauliet,
conseillère en paysage
et environnement

« L'objectif final est de définir des niveaux d'entretien différents en fonction du type et de l'usage des espaces publics recensés. Il s'agit aussi d'accompagner les agents techniques pour faire évoluer les pratiques actuelles dans une démarche d'amélioration qualitative. **C'est une co-construction de la démarche de gestion différenciée associant élus, techniciens et CAUE.** Outre la méthodologie que nous apportons et notre savoir-faire, nous aidons la commune dans sa mission de sensibilisation et de communication. En effet, se passer de pesticides amène un changement de paysage laissant plus de place à la végétation ce qui peut questionner les habitants. Aussi nous proposons des modèles d'affiches et de prospectus et prêtons une exposition entièrement dédiée à la compréhension de cette démarche. »

*source INSEE 2018

Environnement

Mérignac

70 127 hab.*



Retrouver une régénération naturelle

Le collège Bourran est implanté sur un parc arboré de 3,8 ha., faisant partie du Parc de Bourran, aménagé au XIX^e siècle. Le Département, qui gère les collèges, a mis en place un suivi régulier des arbres pour la mise en sécurité du parc. Le collège, gestionnaire du site, souhaite avoir un plan de gestion détaillé.

CAUE de la Gironde : Quelle est la spécificité de ce site boisé ?

Annabel Albrech, ingénieure écologue : Les arbres présents sur le site du collège sont pour la majorité plus que centenaires. Les sols piétinés par les élèves depuis des années sont appauvris, fragilisant les arbres. Les strates arbustives et herbacées n'existent plus. **L'analyse du site** (composition, environnement, usages actuels et futurs), **permet de proposer un plan de gestion du parc pour préserver sa qualité écologique et paysagère** tout en assurant la sécurité des élèves.



Annabel Albrech,
ingénieure écologue

CAUE : Qu'est-ce qui a amené le collège à faire appel au CAUE et à une ingénieure écologue ?

A.A. : La problématique du parc a trait à la préservation d'un patrimoine paysager ancien menacé par un dérèglement écologique. La pluridisciplinarité de l'équipe du CAUE permet de mutualiser les compétences pour répondre au mieux à cette demande. Des interventions pédagogiques animées permettent aussi aux élèves de s'approprier la démarche écologique du projet.

CAUE : Quelles sont les pistes retenues pour ce site boisé ?

A.A. : L'objectif prioritaire est d'interdire certains secteurs du parc pour supprimer le piétinement au pied des arbres et relancer la dynamique biologique au niveau du sol (aération, richesse en sels minéraux et micro-organismes, etc.). Dès l'automne 2020, il a été conseillé au Principal du collège de procéder à des plantations d'espèces herbacées et arbustives dans le sous-bois pour renaturer le site. L'enjeu est de retrouver une régénération naturelle du boisement.

*source INSEE 2015



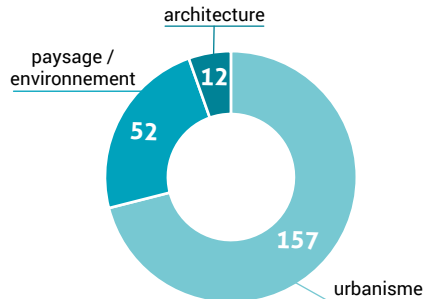
Cette année 2020 a été particulièrement riche en nouveautés pour la mission formation. L'équipe a dû apprendre à dispenser et créer des formations en distanciel. Elle a su s'adapter et à appris en faisant. Cette année aura aussi été celle d'un partenariat enrichissant et complémentaire avec l'Association des Maires de Gironde, qui se poursuit en 2021.

Claire Garnier, urbaniste-conseiller, responsable du pôle formation :

« La crise sanitaire a bousculé notre calendrier et nos méthodes de travail. Nous nous sommes formés au distanciel en pratiquant ! Nous avons des interrogations sur la mobilisation de nos publics vers des formations en distanciel et sur l'interactivité avec les participants. L'AMG, avec qui nous avons réalisé le cycle « Qu'est-ce que l'urbanisme ? », nous a vite rassuré. Elle avait déjà expérimenté ce format et avait eu de très bons retours. Cette année nous a donc permis de faire évoluer, voire « bousculer » nos pratiques.

Ce qui est intéressant, c'est que beaucoup d'élus ne se sont pas arrêtés à une seule formation. Ils en ont suivi plusieurs sur des thèmes différents comme « Les documents de planification » et « Penser son cimetière ». A la suite des formations, certains ont souhaité être accompagnés par des conseillers dans leurs démarches et leurs projets. Dans cette période de doutes et d'incertitudes, cet intérêt et cette « fidélité » de la part des élus girondins pour nos actions et notre travail est très encourageant et gratifiant et nous allons poursuivre en ce sens. »

Nombre de stagiaires par domaines



« Qu'est-ce que l'urbanisme ? »

modules 1 et 2

Gérard Duluc, adjoint en charge de l'urbanisme à la mairie de Saint-Maixant, a participé cette année au cycle de formation « Qu'est-ce que l'urbanisme ? ». Il nous livre ici son témoignage.

CAUE de la Gironde : Pourquoi avoir suivi cette formation sur l'urbanisme ?

Gérard Duluc, adjoint au maire : En 2018, pour participer aux nombreuses réunions de l'élaboration de notre PLUi, il fallait un élu supplémentaire. Je me suis porté volontaire, mais dès la 1^{ère} réunion, j'ai vite compris qu'il fallait que j'apprenne TOUT ! C'est ce que j'ai fait en partie avec le SCoT et le PLUi. Passé adjoint à l'urbanisme en 2020, je me suis tout naturellement intéressé aux différents documents. Là aussi, le constat n'a pas été brillant. Les différentes surfaces à prendre en compte, les DP, les PC, etc. c'était des notions très floues, voire complètement abscondes. Il me fallait impérativement des bases pour suivre les dossiers, du dépôt au contrôle des travaux et surtout être en mesure de répondre aux nombreuses questions que posent les citoyens. Cette formation sur l'urbanisme me semblait tout à fait adaptée.



Gérard Duluc,
adjoint au maire

CAUE : En quoi ce cycle de formation diffère-t-il des autres ?

G.D. : Mis à part le CAUE, je ne connais que l'AMG. J'ai d'ailleurs suivi quelques formations que vous avez dispensées conjointement. Ayant travaillé fin 2019 avec le CAUE sur un projet d'OAP, j'avais apprécié la compétence de notre interlocuteur. Cela a peut-être influencé mon choix. Au cours des formations, **j'ai apprécié le cheminement pédagogique : de la théorie avec des explications claires et compréhensibles par un néophyte**, des parties questions/réponses avec des témoignages riches en enseignements et également les différents ateliers mis en place. Ces ateliers permettent de se jauger, d'avoir une autre approche des problématiques et des façons de les résoudre.

CAUE : Que reprenez-vous de ces formations ?

G.D. : Cela m'a permis d'acquérir une certaine confiance. Je me sens capable de conseiller et d'orienter un pétitionnaire. Néanmoins, le « vrai métier », je l'apprends maintenant sur le terrain et sans cette formation cela n'aurait pas été possible.

« Si la maison invitait l'architecture »

Depuis 2014, cette formation est régulièrement demandée par les collectivités locales pour leurs agents, comme Hugo Molinier, chef de Projet Plan Paysage à la CdC Portes de l'Entre-Deux-Mers. Témoignage.



CAUE de la Gironde : En quoi une formation sur l'architecture vous aide-t-elle dans votre quotidien ?

Hugo Molinier, chef de Projet Plan Paysage : Dans l'objectif de créer un discours commun aux acteurs de l'urbanisme sur le territoire de la CdC, il nous apparaissait important de proposer cette formation sur

l'architecture aux agents en charge de l'urbanisme. **Elle nous a permis de poser des bases communes en termes de vocabulaire et de connaissances** mais aussi d'échanger sur des problématiques quotidiennes qui se révèlent souvent similaires d'une commune à l'autre. De plus, elle nous a permis de rencontrer les conseillers CAUE et ainsi de les identifier comme des personnes ressources.

CAUE : Qu'est-ce qui vous a le plus surpris dans cette formation ?

H.M. : L'atelier pratique. En petits groupes, nous avons pu « construire » en partant de la parcelle pour parler forme urbaine, intégration dans un contexte topographique et paysager. Ces échanges ont débordé naturellement sur la vision personnelle de l'urbanisme et de l'habitat que possède chacun. Cela montre toute l'importance de la formation des agents chargés de la pré-instruction et des premiers contacts avec les futurs habitants en mairie.

CAUE : Cette formation vous a-t-elle apporté des solutions ou conforté dans certains choix ?

H.M. : Elle m'a conforté dans cette volonté de rassembler les acteurs qui s'occupent de l'urbanisme sur le territoire pour que, demain, le Plan Paysage prenne toute sa mesure. Nous avons commencé par la constitution d'un groupe autour du rapport au paysage et cette formation est venue consolider les connaissances et surtout les liens entre les agents. L'objectif étant que les échanges se poursuivent, avec les élus et les pétitionnaires tout au long de l'année pour participer collectivement à la cohérence du territoire.

« Bien penser son cimetière »

modules 2 et 3

Initié en 2019, le cycle de formation en 3 parties sur les cimetières s'est achevé en 2020 par les deux derniers modules consacrés à leur entretien et gestion et aux aspects juridiques et réglementaires de ces lieux communaux spécifiques.



Au début de l'automne, profitant d'une accalmie sanitaire, des élus et agents des collectivités territoriales se sont retrouvés à Latresne, point de départ d'une après-midi de **visites de 4 cimetières aux caractéristiques différentes**. L'objectif était de **présenter différents modes de gestion possibles** pour s'adapter à l'arrêt de l'utilisation des désherbants chimiques.

Etaient présentés, le cimetière de Latresne et son enherbement simple et efficace pour gérer la pente, le cimetière Mandin de Cénac, inséré dans un écrin de verdure, le cimetière de Croignon, relié à la place du bourg et le cimetière d'Haux, réhabilité par une paysagiste. Les visites et échanges avec les participants ont permis d'explorer les techniques choisies par les communes.

Pour clore ce cycle, une après-midi de visioconférence a été réalisée pour parler de la gestion réglementaire (complexe) des cimetières. Elle est régulée par un cadre légal et réglementaire qu'il est important de connaître. La cohabitation de l'espace public avec l'espace privé amène souvent à des problématiques d'entretien. Patrick Loizeau, consultant en « Gestion et aménagement de cimetières » détailla les points de vigilance et les enjeux de ce lieu sensible avant de répondre aux questions des participants.

Les particuliers

« Notre ADN, c'est le conseil auprès des particuliers : citoyens, syndicats, artisans, maîtres d'œuvre, etc. Avec nos 61 points de permanence répartis sur tout le département, chacun peut rencontrer gratuitement un architecte-conseiller à sa mairie ou au siège de sa CdC, à 25 kilomètres maximum de chez lui. Cette sectorisation nous permet de bien connaître le territoire des projets, notamment les règles d'urbanisme et les particularités de chaque lieu. Nous avons également déployé des permanences conseils thématiques (conseil juridique, paysager ou énergie), à notre siège, qui sont de plus en plus sollicitées.

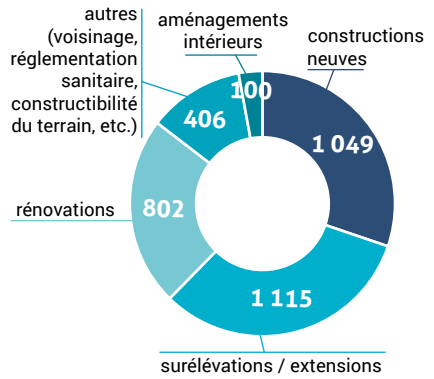
Quel que soit le projet envisagé, nous portons un regard neutre, objectif et professionnel pour accompagner le porteur de projet à bien analyser ses besoins, comprendre la réglementation, faire les bons choix techniques, esthétiques et financiers. Mais plus le conseiller CAUE sera sollicité tôt, plus le conseil apporté sera pertinent.

Au fil du temps, nous avons créé de nombreux outils disponibles sur internet (fiches pratiques, foire aux questions, notices explicatives) pour permettre aux particuliers de disposer d'informations claires et précises et ainsi mieux anticiper leurs projets en amont. Les sollicitations sont nombreuses et variées, plus de 3 000 conseils par an, c'est dire le besoin d'accompagnement ! »

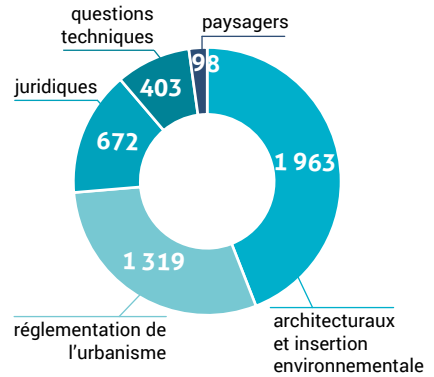


Sandrine Piaux,
architecte-conseiller,
responsable du pôle
conseil aux particuliers

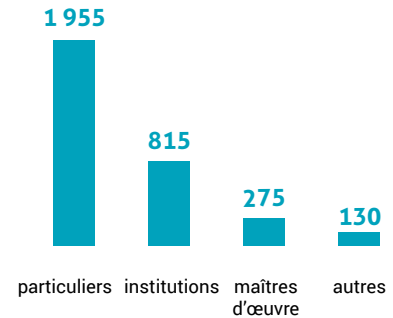
Type de travaux*



Type de conseils*



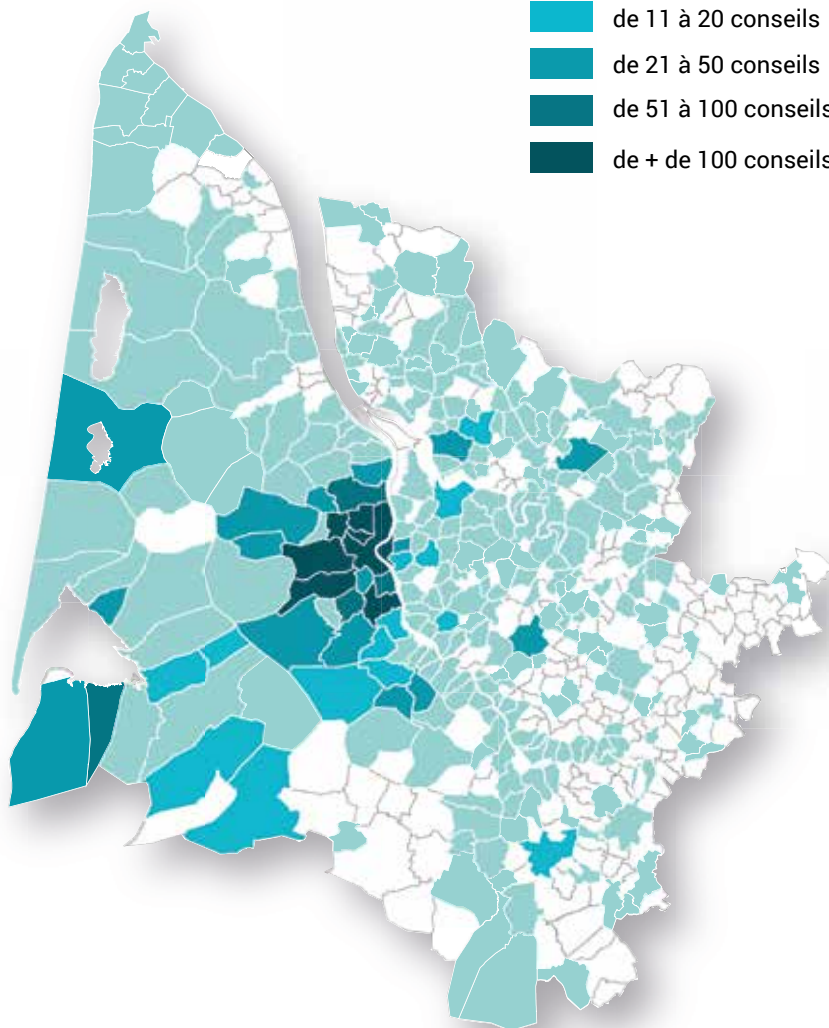
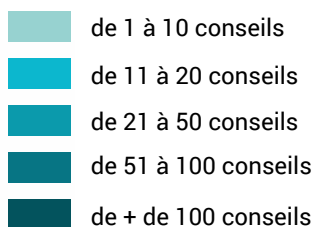
Bénéficiaires du conseil



*Un conseil peut porter sur plusieurs sujets.

3 175 conseils aux particuliers !

Répartition du nombre de conseils aux particuliers par commune.



Conseil en temps de Covid

S'adaptant aux nouvelles règles sanitaires, les architectes-conseillers ont multiplié les conseils par mail, téléphone ou visioconférence cette année. Témoignage.

CAUE de la Gironde : Comment vous êtes-vous adapté à ces nouvelles conditions de travail ?

Pascal Morin, architecte-conseiller : Pour mes derniers mois comme architecte-conseiller du CAUE, j'ai dû changer mes habitudes de conseil. Normalement, nous recevons en face à face les gens et nous échangeons. Là, il a fallu s'organiser différemment. Une fois le processus bien établi, ça a roulé tout seul.



CAUE : Qu'est-ce que cela change dans le conseil ?

P.M. : Tout et rien à la fois. Les particuliers doivent, si possible avant le rendez-vous, nous faire parvenir les documents relatifs à leur projet, ce qui nous avance dans le conseil. Le particulier prépare plus ses questions et nous avons, nous, le temps de mieux analyser le projet en amont. Du coup en rendez-vous, nous pouvons souvent aller plus loin dans le conseil en abordant plus de sujets. Mais en ne se voyant pas ce n'est pas toujours simple de bien expliquer une règle d'urbanisme ou une idée architecturale ! Cependant, avec la visio ou en envoyant des petits schémas par mail, **nous nous sommes adaptés pour nous faire comprendre !** Et tout le monde est très compréhensif de cette situation.

CAUE : Avez-vous noté un changement de problématique sur cette année particulière ?

P.M. : Pas vraiment. Ce sont toujours des questions liées aux extensions, beaucoup, et aux constructions neuves. Il n'y a pas eu de « boom » des demandes pour les maisons neuves par exemple peut-être un peu plus de conseils sur les aménagements intérieurs mais à la marge.

Les notices

Pour aider les particuliers qui se lancent dans un projet de rénovation, construction, extension ou d'aménagement extérieur, le CAUE a initié une série de notices sur des thématiques très spécifiques classées en 3 catégories : architecture, matériaux, paysage.

PARTICULIERS

Dans ces notices, les conseillers du CAUE développent et approfondissent des sujets particuliers.

En architecture avec par exemple la surélévation d'une échoppe. On trouve dans cette notice, l'historique de l'échoppe, ses caractéristiques intrinsèques qu'il convient de conserver, les points de vigilance à connaître, les coloris et matériaux à employer et les démarches à suivre. Pour les menuiseries anciennes ou les façades anciennes également, ces notices présentent avec **schémas, croquis, dessins et photos** les étapes d'une rénovation réussie.



En paysage, c'est la plantation des arbres dans un jardin ou les clôtures de ces derniers qui sont traités. Avec proposition de palette végétale pour les haies adaptées à notre territoire ou encore le mode d'emploi d'une bonne plantation d'arbre.

Dans la catégorie **matériaux**, sont mis à l'honneur des matériaux locaux, les historiques, ceux que l'on trouve près de chez nous. La pierre calcaire ou encore la chaux, matériaux ancestraux, qu'il faut savoir utiliser avec attention mais qui sont garants d'une qualité d'usage et d'architecture.

Ces notices sont disponibles en téléchargement sur notre site internet, rubrique Ressources ou en libre-service au siège du CAUE.

C | SENSIBILISER

Ecouter, sensibiliser, informer, guider : autant d'actions inscrites dans la mission de conseil du CAUE auprès du grand public. Quel que soit votre niveau de connaissances, nous proposons chaque année un programme de découvertes architecturales et-ou paysagères varié.



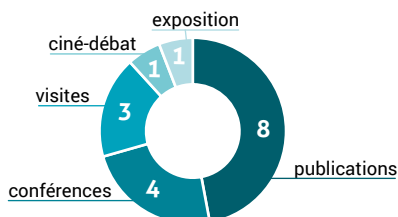
Léa Vendé,
médiatrice culturelle

« L'idée est de **créer du lien entre les citoyens** et nos domaines de compétences, **l'architecture, le paysage et l'environnement**, par le biais d'actions culturelles. Nous élaborons chaque année un programme de manifestations pour tous nos publics visant à les sensibiliser à leur cadre de vie. Cela peut prendre la forme d'exposition, de ciné-débat, d'escape game, de parcours pédagogique, de jeu, ou encore de concours de dessin, etc.

Chaque action possède une dimension artistique avec par exemple l'intervention d'artistes comme lors des Journées Européennes du Patrimoine ou un illustrateur pour les Journées Nationales de l'Architecture, ou encore la projection d'un film avec les réalisateurs. Depuis deux ans, également, nous accueillons et montons des expositions sur nos thématiques en réfléchissant au parcours et en proposant des visites guidées. »

Nombre d'actions par domaines

17 (-10%) actions grand public :





Journées Européennes du Patrimoine (JEP)

La plume & les masques

Lors des Journées Européennes du Patrimoine, le 19 septembre dernier, les Libournais non avertis ont regardé déambuler dans les rues de la cité une cinquantaine de personnes masquées et « plumées ».

Répondant au thème de cette édition 2020, « le patrimoine éducatif », le CAUE a organisé la visite de deux écoles, d'un lycée et du théâtre Liburnia.

L'après-midi a débuté avec la visite commentée de l'école maternelle Jean Jaurès, par Clémentine Roger, architecte de cette réhabilitation (2017). Elle s'est poursuivie avec la découverte de l'école élémentaire Jean-Jacques Rousseau, avec Thierry Dufon l'architecte de l'extension du bâtiment comme guide puis du lycée Max Linder (1995, architectes Brochet-Lajus-Pueyo).

Toutes ces **visites** étaient **ponctuées de lecture publique** des textes écrits par La Belle équipe, les Ecrivains libournais, dont certains avaient usé leurs fonds de culotte sur les bancs du lycée notamment.

Enfin, le **théâtre du Liburnia nous a ouvert ses portes** et ses jardins pour admirer un numéro de funambulisme poétique de la troupe Declic Circus, accompagnée par des musiciens en live !





Rallye des paysages

« Promenons-nous dans les quartiers » était le thème de cette 3^e édition du Rallye des paysages imaginé par le CAUE pour **découvrir** en s’amusant et en autonomie des **parcs, squares, jardins ou lieux de nature insolites nichés au cœur de nos quartiers**. Le 27 juin dernier, 15 équipes de 8 personnes, sont parties à « l’aventure » dans les quartiers situés entre le Grand Parc et le Pont d’Aquitaine à la recherche de Woolly (mouton mascotte de l’événement) ! En ce samedi de juin, le temps était idéal pour une balade urbaine, à pied, à trottinette ou encore à vélo, sous forme de jeu. En résolvant des énigmes, les équipes se rendent d’un point à un autre tout en apprenant à percevoir différemment le paysage qui les entoure. Cette action a désormais trouvé son rythme de croisière et son public. Elle remplit complètement son rôle de sensibilisation au paysage.

Journées Nationales de l’Architecture (JNA)

Escape Game au CAUE

La situation sanitaire a malheureusement eu pour effet de reporter le Label CURIOSITE qui, chaque année depuis 5 ans, anime les JNA. Mais **l’équipe du CAUE** a trouvé la parade, elle **a créé un Escape Game** au sein même de son siège, permettant ainsi aux participants de visiter tout en s’amusant le bâtiment du CAUE, une réhabilitation de centre-ville basée sur les principes du bioclimatisme. 11 équipes de 6 personnes se sont ainsi « débattues » avec les codes à trouver, des clés à dénicher, des puzzles à reconstituer, etc.



Jeunes et enseignants



Martine Combeau,
architecte-conseiller,
responsable du pôle
sensibilisation

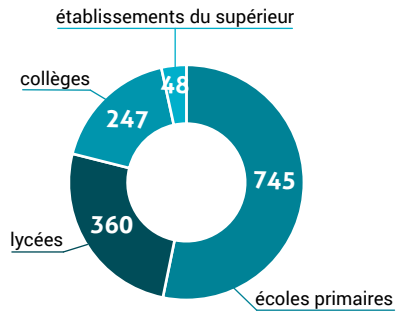
« Nos jeunes et nos « petits » concitoyens sont les porteurs de projet de demain, aussi, l'une de nos missions est de les sensibiliser à l'architecture et au paysage, pour que plus tard ils construisent un cadre de vie harmonieux. Nous avons pour cela développé au fil des ans plusieurs outils pédagogiques sous la forme de jeux, diaporamas, visites, ateliers, etc. Nous intervenons de la maternelle à l'enseignement supérieur et ce tout au long de l'année et gratuitement. Nos actions entrent dans le cadre du nouveau plan interministériel des Ministères de la culture et de l'éducation nationale : « À l'école des arts et de la culture ».

Malgré cette année particulière nous avons visité 57 classes en 2020 (contre 36 en 2019, +58%). Si les activités en extérieur ont quasiment disparu, les activités à l'intérieur même des établissements étaient possibles et la demande a été forte de la part des enseignants qui souhaitaient, malgré le contexte, apporter une dimension architecturale et environnementale à leur enseignement.

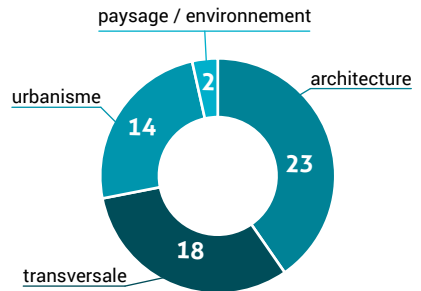
En outre, la publication et l'envoi à tous les établissements scolaires girondins de notre nouvelle offre pédagogique a reçu un très bon accueil et a suscité de nouvelles sollicitations. »



Nombre d'élèves par niveau scolaire



Nombre d'actions par domaines





Ciné-débat

« Jacob et les chiens qui parlent », le dessin animé d'Edmunds Jansons (2019) parle de la construction dans un quartier historique d'une ville d'un grand projet immobilier. Proposé par le cinéma Jean Eustache à Pessac, **la projection du film a été suivie d'un débat et d'un atelier avec les enfants** et un architecte-conseiller du CAUE autour des projets immobiliers en évoquant bien évidemment la construction de la Cité Frugès de Pessac.

Suis-je un éco-élève ?

Comment aborder l'écologie et le développement durable de façon concrète avec les enfants ? C'est pour répondre à cette question et accompagner les enseignants dans cette démarche que l'atelier « Suis-je un éco-élève ? » a été imaginé. En réalisant un bilan énergétique de la classe, cette action vise à sensibiliser les élèves à leur consommation énergétique et à leur apprendre les bons gestes du quotidien. A travers un questionnaire rempli par chaque élève, la consommation journalière de la classe, du lever au coucher, est calculée : repas, transport, consommation d'eau, chauffage, déchets, etc. Puis avec des visites de l'école, des jeux, des quiz et des questionnaires, ils trouvent des axes d'amélioration. L'objectif étant de diminuer la consommation de la classe, puis de sensibiliser l'ensemble de l'école. Des classes de Blanquefort, Bruges et Lormont ont testé ces ateliers cette année.





Euphorbia

« Comment aborder la question du paysage et de l'écologie avec les enfants ? ». Le CAUE de la Gironde et celui de la Charente ont créé en 2020 une mallette pédagogique pour les classes de CE2, CM1 et CM2. A travers l'histoire d'Euphorbia, une plante arrivée du futur, **l'atelier permet de porter un regard analytique et prospectif sur le paysage**, qu'il soit urbain ou rural. Des histoires à lire, des photos à prendre, des mots de vocabulaires à acquérir, des dessins à faire, des jeux de cartes, etc. autant d'activités qui permettent aux enfants d'appréhender leur environnement. Euphorbia a déjà visité 3 classes en 2020 et son voyage ne fait que commencer.

Mon chantier, mon collège

(partenariat Département de la Gironde)

Cette action vise à impliquer les futurs collégiens dans la construction d'un collège, bâtiment dont ils seront les futurs utilisateurs. D'ici à 2024, le Département prévoit la création de 13 nouveaux collèges et la réhabilitation de 10 autres pour répondre à l'augmentation démographique. Au travers de ce suivi de projet, les élèves abordent 3 thèmes : le paysage, l'urbanisme et l'architecture avec des notions d'extension urbaine, de construction et des données sur les métiers du bâtiment. 3 visites (dont une avant chantier) et 1 atelier en classe sont au programme de cette action que les élèves de Marsas ont commencé en 2020.





Communication - Documentation

Au service de la structure et de ses publics, la communication du CAUE de la Gironde se fait via plusieurs canaux de diffusion, le papier (flyers, affiches, livrets, dépliants, brochures, etc.), les événementiels (salon, expositions, etc.), la vidéo ou, les médias en ligne. Tous ces médias servent à la communication des actions du CAUE auprès de ses publics, professionnels, élus, techniciens, enseignants ou grand public.

www.observatoire-curiosite33.com

Afin de satisfaire aux exigences actuelles, l'ergonomie, et l'arborescence du site de l'Observatoire Curiosité ont été repensés en 2020. Simplifiées, ces 3 entrées « Espaces publics », « Equipement », « Habitat », permettent en un clin d'œil de trouver une **référence** parmi les **362**. Depuis sa mise en ligne, en septembre dernier, il comptabilise 5 480 nouvelles pages vues, 13 559 sur toute l'année 2020. Des chiffres encourageants, car les visiteurs du site restent environ 5 minutes et consultent en moyenne 6 pages !



@cauegironde

Créé en juin 2019, le compte Instagram du CAUE a vu son nombre d'**abonnés** doubler en 1 an, passant de 645 à **1 240**. Sur ce réseau social, l'association cherche à mettre en avant la qualité du cadre de vie par l'exemple, en photo, de réalisations qualitatives girondines, comme avec le calendrier de l'avent réalisé cette année. Avec 741 « j'aime », objectif est atteint !



3 pages en
moyenne vues

www.cauegironde.com

Le taux de rebond du site, 48%, baisse de 10% par rapport à l'an passé, ce qui est une bonne nouvelle ! Cela signifie que les utilisateurs venant sur notre site, y restent plus longtemps qu'auparavant. La nouvelle ergonomie et l'arborescence sont donc plus intuitives et incitatives. En

moyenne nos visiteurs consultent 3 pages par session. Sans surprise, c'est la page « trouver une permanence » pour la prise de rendez-vous qui est la plus consultée (20%), devant la page « Fiches pratiques » (6%) et les pages sensibiliser (5,8%). A noter que 50% des visiteurs du site y arrivent via les moteurs de recherche, ce qui indique un bon référencement.



www.facebook.com/CAUE33

En 1 an la page Facebook du CAUE a gagné 594 abonnés **(+45%) pour atteindre 1 907 abonnés**, et avec 1 477 mentions « j'aime » (+14,5%). Les publications ayant trait

à des événementiels grand public trident les premières places. 3 014 personnes ont interagi avec le compte FB lors du « Rallye des paysages », viennent ensuite les Journées Européennes du Patrimoine avec 2 409 interactions et le concours photo « Ma ruralité heureuse » qui a généré 1 949 réactions.

Deux publications hors « événement » se hissent dans le Top 10 : l'annonce de l'élection d'Alain Charrier (président du CAUE de la Gironde), comme président de l'Union Régionale des CAUE (1 300 interactions) et un rappel des permanences juridiques (640).

Centre de Ressources

Avec **2 229 références** le Centre de Ressources du CAUE continue d'enrichir sa collection d'ouvrages traitant de ses thèmes de compétences, architecture, paysage, environnement, histoire de la ville, etc.

Lexique

- Adil** Association départementale d'information sur le logement
- AJAP** Album des Jeunes Architectes et Paysagistes
- ADRC** Agence pour le Développement Régional du Cinéma
- Alec** Agence locale de l'énergie et du climat
- AMG** Association des Maires de Gironde
- A'urba** Agence d'urbanisme Bordeaux Métropole Aquitaine
- CdC** Communauté de Communes
- CROA** Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
- DDTM** Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- DP** Déclaration Préalable
- DSDEN** Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale
- ENS** Espaces Naturels Sensibles
- Ensap** École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
- FFB** Fédération Française du Bâtiment de la Gironde
- EPCI** Établissement Public de Coopération Intercommunale
- FNCAUE** Fédération Nationale des CAUE
- OAP** Orientation d'Aménagement et de Programmation
- PC** Permis de Construire
- PLU** Plan Local d'Urbanisme
- PLUi** Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- PTRE** Plate-forme Territoriale de Rénovation Énergétique
- SCoT** Schéma de Cohérence Territoriale
- SDR** Schéma Directeur de Rénovation
- SRU** loi Solidarité et Renouvellement Urbain
- Udap 33** Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
- URCAUE** Union Régionale des CAUE de Nouvelle-Aquitaine

61 lieux de permanences mensuelles

1 permanence à 25km maximum de chez vous.

